

SCANDALEUSE DEFAILLANCE DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE A TOURS

Depuis le début de l'été, le 115 ne répond plus

Le numéro d'urgence pour les personnes sans-abri refuse chaque jour une centaine de demandes. Le dispositif d'hébergement d'urgence est mis sous tension par une demande en hausse, et surtout par des crédits insuffisants de nouveau en baisse. Depuis des mois, les alertes des associations d'aide aux migrants et aux sans-abris se multiplient en Indre-et-Loire pour dénoncer le manque de place en hébergement d'urgence. Selon ce qu'explique la nouvelle directrice de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), Guillemette Rabin ce serait le résultat d'un engorgement lié à une hausse brutale des demandes, et à des crédits en baisse (source : Nouvelle République, 12 juillet

2023). Depuis des années l'octroi des crédits fait l'objet d'une critique permanente des associations d'aide aux migrants et aux sans-abris qui dénoncent, notamment dans les bulletins 82, 114 et 115 de l'Observatoire de l'Immigration Contemporaine du Cercle de Silence, une répartition inéquitable des places d'hébergement et des budgets pour l'Indre et Loire. Pour la France, en effet, 327 700 places d'hébergement d'urgence sont ouvertes. Elles correspondent à 127 700 places pour le dispositif national d'accueil des demandeurs d'Asile (DNA) et 200 000 places pour le parc national d'hébergement d'urgence qui, pour faire face aux sorties des CADA, héberge 50 % d'étrangers. Un budget annuel de 2,78 milliards est attribué (soit un coût par

personnes de 8 500 euros). Alors que sa population correspond à 0,86 % de celle de la France, la Touraine devrait, sur cette base, bénéficier de l'ouverture de 2818 places et d'un budget de 23,9 millions d'euros. En réalité à Tours seulement 1680 places sont ouvertes (DNA + parc d'hébergement d'urgence) pour un budget de 14,9 millions d'euros. Il manque donc 1138 places et 9 millions d'euros*.

*pour mémoire :

1° - en 2020, le budget de l'hébergement retenu par l'État était de 1,9 milliard d'euros (Le Monde 21/01/20) et la répartition pour Tours (1 % de la population), 19 millions. Le budget 2020 alloué à l'Indre et Loire s'élèverait à 11 millions d'euros (Infos Chrétiens-Migrants).

2° - les chiffres officiels du 6 janvier 2015 étaient de 1081 places.

Des constats concordants

Le Collectif Pas d'Enfant à la Rue, créé le mardi 28 mars 2023 à l'école Michelet de Tours, relevait que, le 10 juin, 96 enfants scolarisés restaient à la rue. Un cauchemar insupportable ! Dans une lettre ouverte du 18 Juin, il demandait au Préfet comment appliquer l'article L.131 du Code de l'Éducation qui oblige tout enfant à être scolarisé s'il n'a pas des conditions de vie dignes. Il lui rappelait qu'il avait la charge de l'ordre public et de la protection des populations comme du

respect des engagements du Président Macron de ne laisser personne à la rue. Entr'Aide & Solidarité organisait le 8 juin une réunion vidéo des associations d'aide aux migrants et aux sans-abris qui, partant d'un constat du manque de 1200 places d'hébergement, a diffusé une lettre ouverte signée par 11 d'entre elles. L'expulsion de six jeunes migrants suivis par UTOPIA 56 Tours de leur place d'hébergement d'urgence, lundi 10 juillet, justifiée par un manque de place structurel

renforce ce constat consternant.

La DDETS reconnaît que la situation est catastrophique en Indre-et-Loire.

Elle reconnaît que la situation n'est pas bonne du tout dans le département. Elle est préoccupante, et inédite. En un an, la demande globale a augmenté de 48%. Les publics les plus vulnérables ont le plus augmenté, avec 54 % de demande en plus pour les familles, et même 67% pour les seuls mineurs. Jusqu'ici, le dispositif d'hébergement d'urgence était plutôt oc-

cupé par des hommes seuls isolés : en un an, il y a eu un chamboulement total. Elle ne fait pas le rapport avec le déficit des attributions de places et de budget dus à une répartition inappropriée.

Pourtant, pendant le COVID tout le monde était hébergé et l'accueil des Ukrainiens n'a pas posé de problème. Pourtant, des logements sont disponibles : 8 775 logements sont vacants à Tours, 12 000 dans la Métropole (12 055 déjà en 2014), pour un nombre total de logements à Tours de 86 688, dont 20 044 logements sociaux. En France (hors Mayotte), 3,1 millions de logements sont vacants (source : Nouvelle République, 13 janvier 2023 et 28 janvier 2020).



droits réservés

« Plus personne à la rue », l'engagement d'Emmanuel Macron est oublié

Le 27 juillet 2017, à la préfecture d'Orléans, Emmanuel Macron déclare à propos de l'accueil des populations étrangères : « Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus. » Que s'est-il passé depuis ? Rien. Les lois sont bafouées et le seul critère de l'hébergement est celui de la détresse so-

ciale. Quatre lois ou conventions internationales encadrent l'hébergement d'urgence. Une cinquième, la non-assistance à personne en danger, concerne tout le monde et comporte des peines importantes en cas de non-respect (cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende). Il faut faire appliquer concrètement les lois, y compris en faisant appel

à la justice, mettre en lumière les violations de ces lois par les pouvoirs publics et mettre en place une judiciarisation des recours contre les services publics qui commettent un véritable « délit d'entrave » lorsqu'ils n'ont pas pris les mesures ou n'ont pas donné les instructions nécessaires pour éviter le non-respect des dispositions légales.

Une mobilisation militante est à construire

La première chose à faire est un recensement complet des sans-abris français et étrangers, en s'appuyant sur une enquête de terrain menée par des professionnels (journalistes, sociologues, travailleurs sociaux) avec la coopération effective de toutes les associations du département (trois niveaux associatifs : prestataires sous-

traitants des services publics, ONG caritatives et militants). Seize réseaux et cent sept organisations sont concernés, trente associations travaillent en permanence ensemble et plus de quatre mille personnes coopèrent d'une manière ou d'une autre à l'accueil des migrants à Tours. Il faut mettre en lumière l'engagement associatif et ci-

toyen en faveur des familles par Emmaüs 100 pour un, les paroisses et les villes, en faveur des MNA par UTOPIA 56 Tours mais aussi à Loches, Amboise, Chinon et dans toutes les familles d'accueil, etc. En tout, plus de 200 personnes sont ainsi hébergées. Il faut aussi poursuivre le travail sérieux de communication vers l'opinion.

L'hébergement d'urgence sature

Le dispositif d'hébergement d'urgence fait face à une importante hausse des demandes, et des crédits en baisse. Le 115 refuse une centaine de demandes chaque jour.

Les alertes des associations d'aide aux migrants et aux sans-abri se multiplient en Indre-et-Loire pour dénoncer le manque de place en hébergement d'urgence. Le résultat d'un engorgement lié à une hausse brutale des demandes, et à des crédits en baisse, explique la nouvelle

directrice de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), Guillemette Rabin.

L'expulsion de six jeunes migrants de leur place d'hébergement d'urgence, lundi, a été justifiée par un manque de place structurel.

La situation est-elle si catastrophique en Indre-et-Loire ?

La situation n'est pas bonne du tout dans le département. Elle est préoccupante, et inédite. En un an, la demande globale a

augmenté de 48 %. Les publics les plus vulnérables ont le plus augmenté, avec 54 % de demandes en plus pour les familles, et même 67 % pour les seuls mineurs. Jusqu'ici, le dispositif d'hébergement d'urgence était plutôt occupé par des hommes seuls isolés : en un an, il y a eu un chamboulement total.

Depuis plusieurs mois, les associations dénoncent un dispositif sous-calibré en Indre-et-Loire. Qu'en est-il ?

Jusqu'ici, le dispositif tenait. Nous avons

760 places, dont 608 pérennes, ce qui dans l'absolu est une capacité logique pour un département de cette taille. Il y a eu une bascule cette année, avec la hausse des demandes, et l'arrivée de profils plus vulnérables, qui demande de revoir nos structures.

Ce début d'été, combien de personnes restent sans solution ?

Le 6 juillet, nous avons eu pas moins de 111 demandes non pourvues, dont 36 femmes et aussi 44 mineurs. Il y a clairement une saturation de l'hébergement d'urgence.

Ne reste-t-il aucune marge budgétaire pour faire face à l'augmentation de la demande ?

Au niveau de nos financements, dans les dotations de crédits, nous n'avons pas, du moins pas encore, les moyens pour

tout ce que l'on a financé l'année dernière. Nous avons une enveloppe de 14,910 millions d'euros (M €) pour les missions de droits communs – hébergement d'urgence et accompagnement à l'accès au logement – ; actuellement, il manque 2,8 M€. Voilà pourquoi nous sommes contraints de fermer notamment des places d'hôtel.

Comment peut-on expliquer cette baisse du budget alors que la demande augmente ?

Ce sont des arbitrages nationaux, qui concernent la France entière. Il est vrai que l'Indre-et-Loire cumule deux difficultés. Le préfet de région et le préfet du département ont tiré la sonnette d'alarme, les députés sont mobilisés aussi.

Faute de crédit, des jeunes sont donc remis à la rue ?

On nous a demandé d'avoir un regard particulier sur les familles avec enfant. Nous allons travailler le parc pour mieux répondre à ce type de demandes, et travailler sur la justice sociale. Prioriser les plus vulnérables implique de réduire la voilure pour les hommes isolés.

Y aura-t-il d'autres personnes qui perdront leur place en hébergement d'urgence ?

Nous manquons de visibilité financière. Si nous arrivons à retrouver de la souplesse, nous rouvrirons ces places. Nous travaillons aussi à accélérer l'accès au logement pour réduire les délais, c'est une autre manière de libérer des places d'urgence.

Le Centre-Val de Loire fait partie des régions qui accueillent des sans-abris venant d'Île-de-France en perspective des Jeux olympiques. Cela ne risque-t-il pas de mettre une pression supplémentaire sur l'hébergement d'urgence ? Ce transfert ne se fait-il pas au détriment des personnes déjà dans le besoin dans le département ?

Les tensions sur les familles ne sont pas liées à cela, elles existaient bien avant. Les sas régionaux, cela représente une dizaine de personnes toutes les trois semaines en Indre-et-Loire, dont certaines relèvent de la demande d'asile, d'autres de l'accès au logement. Nous les prenons en charge sur les mêmes critères que les autres, même si à leur arrivée, leur dossier est priorisé, sur un temps court.



droits réservés

Propos recueillis par Mariella Esvant
Nouvelle République, 12 juillet 2023

Samedi 10 juin 2023 à Tours, 96 enfants dormaient à la rue

Le mardi 28 mars 2023, à l'école Michelet de Tours naissait le collectif Pas d'Enfants à la Rue.

Rassemblant aujourd'hui une cinquantaine d'enseignants et de parents d'élèves, liés à une dizaine d'établissements scolaires du primaire et du secondaire, soutenus par un nombre croissant de citoyens qui n'admettent pas non plus, que de nos jours, dans nos rues, des enfants et leurs parents cherchent un abri pour la nuit, le collectif alerte les pouvoirs publics

depuis plus de deux mois.

Cette situation inacceptable est contraire aux droits garantis par la convention internationale des droits de l'enfant. Elle ne permet pas non plus d'offrir à ces enfants de bonnes conditions d'apprentissage alors même que leur scolarité est rendue obligatoire par la Loi. Face à l'état d'épuisement physique et moral de ces enfants et de leur famille, les enseignants sont démunis, et à leur tour, épuisés par les démarches pour leur venir en aide.

Depuis le début de cette mobilisation, 17 enfants ont dormi à l'école avec leur famille.

Depuis le début de cette mobilisation, les membres du collectif ont multiplié les actions pour alerter.

Depuis le début de cette mobilisation, nous avons été reçus une ou plusieurs fois par les acteurs politiques et institutionnels (Préfecture, DDETS, Directeur Académique, Municipalité de Tours, Métropole, Députés d'Indre et Loire).

Quelques rares solutions ponctuelles ont pu être proposées.

Mais lorsque l'hébergement d'urgence reprend une famille en charge c'en est une autre qui se retrouve à la rue.

Mais aucune réunion de l'ensemble des acteurs concernés n'a encore eu lieu malgré les promesses qui nous ont été faites.

Mais aucune solution pérenne ne semble être à l'ordre du jour, tandis qu'approchent les vacances et avec elles le terrifiant mois d'août, qui détient chaque année le record des morts de personnes sans abri.

Des solutions sont pourtant possibles,



droits réservés

matériellement et légalement, pour mettre ces enfants et leur famille à l'abri des dangers de la rue (vulnérabilité physique et morale, altération de la santé mentale, ...)

Nous demandons la réquisition de logements inoccupés pour parer aux urgences, l'augmentation des budgets

alloués à la protection des personnes vulnérables, la mise en place d'une véritable politique de solidarité, réfléchie et engagée.

Ne laissons pas d'enfants dormir dans nos rues !

contact : collectif.pas.d.enfant.a.la.rue@gmail.com

Onze enfants périssent chaque semaine en Méditerranée

Près de 11 enfants périssent ou disparaissent chaque semaine en tentant de traverser la périlleuse route maritime migratoire de la Méditerranée centrale, qui relie l'Afrique du Nord à l'Europe, selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En d'autres termes, au moins 289 enfants auraient perdu la vie ou disparu cette année en tentant de trouver la sécurité, la paix et des possibilités d'avenir. Depuis 2018, près de 1.500 enfants ont péri ou ont été portés disparus pendant qu'ils tentaient d'emprunter la route maritime migratoire de la Méditerranée centrale, d'après les estimations de l'UNICEF. « Bien trop d'enfants périssent ou disparaissent en embarquant sur des bateaux sur les côtes de la Méditerranée

dans l'espoir de se mettre en sécurité, de retrouver leur famille et de s'assurer un avenir meilleur », a affirmé dans un communiqué Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF. « Cela montre clairement que nous devons redoubler d'efforts pour permettre aux enfants d'obtenir l'asile de manière sûre et légale, tout en renforçant les efforts de secours en mer ». Jusqu'à présent, quelque 11.600 enfants auraient effectué cette dangereuse traversée. La majorité d'entre eux étaient seuls ou séparés de leurs parents. Au cours du premier trimestre 2023, 3.300 enfants ont été déclarés non accompagnés ou séparés de leurs parents, ou de leurs représentants légaux, ce qui les expose à un risque accru de

violence, d'exploitation et d'abus. Les filles qui voyagent seules sont particulièrement susceptibles d'être victimes de violences avant, pendant et après leur périple. « Le nombre d'enfants qui ont perdu la vie en tentant de traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l'Europe a doublé au cours du premier semestre de cette année par rapport à la même période l'année dernière. Poussés par les conflits et le changement climatique, de plus en plus d'enfants mettent leur vie en danger en effectuant la dangereuse traversée de la mer Méditerranée pour rejoindre l'Europe », a déclaré Verena Knaus, Responsable de l'UNICEF pour les migrations et les déplacements.

source : ONU infos, 14 juillet 2023

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, RESF 37, Emmaüs 100 pour 1, Utopia 56, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, LDH 37, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, des individus en lutte...
et en mémoire du Père Léon Gahier

Prochain Cercle de silence : mardi 29 août 2023